

5, RUE STELLA
69002 LYON
FRANCE

T +33 (0) 4 78 37 50 50
F +33 (0) 4 78 42 33 34
E-mail : h2951@accor.com
mercure.com
accorhotels.com

LYON PLAZA REPUBLIQUE

V. Pinos
ll
page ch. con parenti
e rooming list.



Institut Culturel Italien
45 rue de la Bourse
69002 Lyon
France

FACTURE

Facture N° : 34944
N° Débiteur : 3976681401001

Nom : Le Voci di Dentro
Personne(s) : 0
Compte : 9006
Arrivée : 25-03-15
Départ : 30-03-15

Nb. De Page : 1/1
Caissier N° : 2951CEDJA

Mercure Lyon Centre Plaza République, le 30 mars 2015

Date	Prestations	Quantité	P.U HT	Total HT	TVA	P.U TTC	Débit Eur	Crédit Eur
	Chambre et Petit déjeuner	45	90,91	4090,91	G	100,00	4500,00	
	Chambre et Petit déjeuner	4	100,00	400,00	G	110,00	440,00	
	Taxe de séjour	36	1,65	59,40	C	1,65	59,40	
Total Euro							4999,40	0,00
Solde de la facture Euro								4999,40

	Montant H.T	Montant T.V.A	Montant T.T.C
A - TVA 5,5%	0,00	0,00	0,00
B - TVA 19,6%	0,00	0,00	0,00
C - Non Taxable	59,40	0,00	59,40
D - TVA 7%	0,00	0,00	0,00
G - TVA 10%	4490,91	449,09	4940,00
H - TVA 20%	0,00	0,00	0,00
Total	4550,31	449,09	4999,40

Coordonnées bancaires de l'hôtel :
Banque : CREDIT MUTUEL LYON BELLECOUR ST JEAN
N° de compte : 10278 07301 00061313345 61
Code IBAN : FR76 1027 8073 0100 0613 1334 561
BIC : CMCIFR2A

Conformément à nos accords commerciaux, cette facture est payable au comptant sans escompte le 02/04/15.

SI ATTESTA CHE LE PRESTAZIONI DI CUI ALLA PRESENTE FATTA SONO STATE REGOLARMENTE ESIBITE



Loredana LORENZO

Visto si liquida

Rispetto alla rooming list è stata addebitata per almeno un totale in base alle degli accati.

Hôtel ****
SNC PLAZA REPUBLIQUE
SNC au capital de 914 378 euros
Siège social : 5, rue Stella - 69002 Lyon - France
RCS : Lyon B 389 799 909 - Siret : 389 799 909 00020
Code NAF : 5510Z - TVA intra-communautaire : FR 40 389 799 909
HA 069 96 0014
Etablissement managé par Accor.
Crédit Mutuel Lyon Bellecour
Assureur : Cabinet Diot

LE CLUB ACCOR
HOTELS
REJOIGNEZ NOTRE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ MONDIAL SUR ACCORHOTELS.COM

PRESTATIONS PRIX NETS

0% d'escompte. Le règlement de la présente facture doit être effectué à la date de paiement mentionnée. A défaut, des pénalités de retard seront dues dès le lendemain de la date d'échéance de la facture au taux de 15% l'an, appliquées au montant total TTC de la facture. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire s'élevant à 40 Euros HT par créance sera exigible dès le lendemain de la date d'échéance de la facture à laquelle s'ajoutera une indemnité complémentaire permettant de couvrir la totalité des frais engagés en cas de recouvrement contentieux. T.V.A. sur les débits. - Taxe de séjour non soumise à la TVA - article 267-II-2 du C.G.I.

Les informations à caractère personnel que vous nous avez fournies font l'objet d'un traitement informatisé. Ces informations sont destinées à l'établissement dans lequel vous avez séjourné. En cas d'incident lié à votre dossier client, un traitement informatique spécifique pourra être réalisé. En application de la loi du 6 Janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification portant sur ces informations. Pour toute demande de ce type, vous pouvez écrire à la direction de cet hôtel.